



| DÉCLARATION

relative à l'association de la Suisse aux programmes européens ERASMUS+ (2021–2027)

Se basant sur

- la déclaration 2019 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation, en particulier celui visant à ancrer les échanges et la mobilité dans l'éducation et la formation et à les encourager à tous les niveaux d'enseignement, et
- la stratégie suisse *Échanges et mobilité* de la Confédération et des cantons du 2 novembre 2017,

la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) exprime son soutien à une association pleine et entière de la Suisse à la nouvelle génération de programmes européens d'éducation et de formation ERASMUS+ (2021–2027).

Les échanges et la mobilité jouent un rôle important dans notre système éducatif: ils améliorent la compréhension entre les communautés culturelles et linguistiques au niveau sociétal ainsi que la qualité et le développement de l'espace suisse de formation, ils contribuent à la compétitivité et à la capacité d'innovation de la Suisse et concourent à l'intégration de notre pays dans un contexte européen et international.

La Suisse participe à ces programmes sur une base ad hoc financée unilatéralement par la Confédération (voir la déclaration de la CDIP du 27 mars 2014). Cette solution permet de ne pas perdre complètement le contact avec les réseaux européens d'échanges, de mobilité et d'innovation. Néanmoins, cette participation en tant que pays non associé restreint le champ des activités auxquelles la Suisse peut prendre part et pénalise de ce fait les acteurs du système éducatif suisse.

Bien que l'élan actuel des mobilités et des coopérations internationales soit freiné par la pandémie, il est toutefois indispensable de garder une vision à long terme: l'importance des échanges, de la compréhension mutuelle et de l'ouverture au monde est plus évidente que jamais, et leur contribution fortement soulignée dans la gestion de la crise actuelle.

La CDIP demande au Conseil fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue d'une association pleine et entière de la Suisse à la nouvelle génération de programmes européens d'éducation et de formation ERASMUS+ (2021–2027) et d'en préciser les conditions en concertation avec les cantons.

Zurich, le 30 octobre 2020